

RTA

ZA DES, LES CERISIERS
14210 Evrechy
Email : vente@itrauto.com
Tel : 02.31.08.19.19
Mobile : 06.21.05.14.12

PEUGEOT 2008 PHASE 2 ALLURE (Ref:O201277)
1.2 PURETECH**OCCASION**

CYLINDREE	1.2 cc
CARBURANT	ESSENCE
PIUSSANCE	130
CO2	137 g/km
BOITE DE VITESSE	EAT8
PORTES	portes
CATEGORIE	SUV 4x2
COULEUR	GRIS SELENIUM
KM	29.263km
DATE IMMAT.	04/11/2024
FABRICATION	Array
STOCK	En stock

PRIX : 19.734 € TTC

LISTE DES OPTIONS

Aide au stationnement avant - Caméra 360° - Contrôle avancé de motricité (Advanced Grip Control) - Avertisseur d'angle mort - Système de navigation - Peinture métallisée -

EQUIPEMENT DE SERIE

6 airbags - abs - accoudoir avant - active safety brake - aide au démarrage en cote - aide au stationnement arrière - allumage automatique des feux et détecteur de pluie - apple carplay + androidauto - appuie-têtes arrière - assistant de maintien de voie - avertissement de fatigue - avertissement de survitesse - banquette arrière rabattable (1/3 - 2/3) - barres de toit - bluetooth - climatisation automatique - contrôle électronique de la stabilité - Écran tactile 7" - fonction dab (radio numérique terrestre) - frein de stationnement électrique - jantes en aluminium 17" - ordinateur de bord - peugeot connect sos - peugeot i-cockpit - phares led à l'avant - reconnaissance des panneaux de signalisation avec alerte de survitesse - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseur intérieur à atténuation automatique - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - sélecteur de mode de conduite (drive mode) - sièges avant réglables en hauteur manuellement - système de contrôle de traction asr - système start stop automatique - tissu / similicuir - usb - vitres surteintées à l'arrière "privacy glass" - volant en cuir - volant multifonction - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrons être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.